

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière
CNPF Occitanie, département de la Lozère

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier chargé de mission Lozère (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986) sur une durée de 12 mois (Ressources externes) Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 26.9 K€ et 37.4 K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Mende (48)
<u>Prise de poste prévue :</u>	2 février 2026

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

Un échelon national, la Direction générale ;

Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;

Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;

Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation régionale Occitanie s'étend sur 13 départements dont la superficie forestière de 2,4 millions d'hectares (83 % privée) en fait la deuxième région forestière française. Elle est caractérisée par une grande diversité de peuplements correspondant à 4 régions écologiques : Méditerranée, plaines et coteaux, Pyrénées et Massif Central.

Description du poste

La personne recrutée sera en charge de la mise en œuvre de plusieurs projets sur le territoire :

- **Mise en œuvre des actions du projet Forêt Irrégulière École**

La FIE est un projet partenarial qui a pour objet l'acquisition de connaissances multiples sur la sylviculture à couvert continu et le transfert des savoirs et savoir-faire par le biais de formations à des publics de propriétaires, professionnels ou étudiants forestiers. Cela se traduira par les missions suivantes :

- Rédaction de documents techniques
- Remesures de placettes permanentes avec la participation des partenaires du réseau
- Organisation et participation à des formations sur la thématique de la sylviculture irrégulière
- Valoriser les données économiques et écologiques du réseau
- Vulgarisation auprès de publics divers (propriétaires forestiers notamment)

- **Animation du projet de dynamisation de la gestion forestière en forêt privée dans le territoire de la charte forestière de territoire Sud-Lozère**

- Prise de contact avec les propriétaires forestiers par secteur ciblé par le projet
- Réalisation de visites conseils auprès de propriétaires forestiers
- Accompagnement de projets selon les situations

- **Mise en œuvre des actions liées au projet MC4C02 sur le territoire de la Margeride mobilisation des propriétaires forestiers pour favoriser une sylviculture permettant de mieux séquestrer le CO2**

- Organisation et animation de réunions d'information à destination des propriétaires forestiers autour d'actions permettant un stockage accru de carbone en forêt
- Promotion de documents de gestion durable et d'itinéraires sylvicoles compatibles avec les projets carbone (Label Bas Carbone en particulier)

Profil recherché

Formation – expériences

- Technicien ou ingénieur forestier
- Maîtrise des logiciels de bureautique : Word, Excel, Powerpoint
- Compétence en utilisation de données SIG (Système d'Information Géographique) souhaitée
- Compétence en valorisation de données appréciée
- Permis B obligatoire

Compétences et qualités requises

- Bonne connaissance des principes de la sylviculture irrégulière attendue et fort intérêt pour ce mode de gestion
- Rigueur, sens de l'organisation, autonomie et esprit d'initiative, capacité de synthèse et de rédaction et de communication
- Forte appétence pour la vulgarisation
- Bonne disposition aux relations extérieures comme au travail en équipe
- Intérêt pour les aspects forestiers liés à l'environnement, à la gestion durable des forêts, au fonctionnement des écosystèmes et des enjeux économiques
- Aptitude physique au travail de terrain

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable au bout de 6 mois de service à hauteur de 1 jour par semaine, (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports...) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal et forfait mobilité durable ;
- Participation employeur mutuelle à hauteur de 34,38 € (obligatoire).



Personnes à contacter

- Olivier PICARD, Directeur du CNPF Occitanie : 05 61 75 42 00 - occitanie@cnpf.fr
- Noé DUMAS, Ingénieur Développement Forestier territorial Lozère : 06 73 84 89 27 - noe.dumas@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **4 décembre 2025** un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

M. le Directeur du CNPF Occitanie
7 chemin de la Lacade
31320 AUZEVILLE-TOLOSANE
occitanie@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **le 18 décembre 2025** dans les locaux du CNPF, à Auzeville-Tolosane.